# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 21 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 21 OCTOBRE.


VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos. 108 et 110 rue des Magasins—granit blanc et faïence.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 23 de la rue des Magasins—habillements, garnitures, articles en caoutchouc, chapeaux, casquettes, &c.

Par E. Roger & Co., au No 45 et 47 de la rue Decatur—bottes, souliers et brodequins.

Faïence, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Jeudi, 21 octobre 1875.

ACADEMIE—Humpty Dumpty.
ST-CHARLES—Mr. Fayette L. Robinson dans son fameux rôle de Rothyroyal Plummer.
GLOBE—Orchestre Viennois, chants, danses, &c.

## La réunion du comité central.

Le comité central du parti démocrate conservateur doit se réunir de nouveau, ce soir, pour délibérer sur la situation politique en Louisiane et décider s'il prendra l'initiative de convoquer une convention démocratique pour le mois de novembre prochain ou s'il laissera le parti démocrate se réorganiser de lui-même.

Il est utile de rappeler qu'à sa dernière réunion, le comité central a résolu la question du mode à donner à l'organisation destinée à combattre le radicalisme dans la prochaine campagne. Reconnaissant que les démocrates forment les neuf-dixièmes au moins des éléments de l'opposition, et que la démocratie est le seul parti national en ligne contre le radicalisme, le comité a sagement décidé que la prochaine convention devrait porter le nom de convention démocrate.

Si le comité n'a pas appelé immédiatement cette convention, c'est parce que la majorité,—faible d'ailleurs—a pensé que rien ne nécessitait cet appel.

Depuis que cette décision a été prise, il s'est produit un mouvement tellement prononcé dans la grande majorité des paroisses de l'Etat, en faveur d'une convention que cette circonstance seule devrait suffire pour amener le comité à accéder au désir des électeurs qu'il représente. La vivacité de l'opposition faite par les organes radicaux et par certaines feuilles dont les attaches sont connues, à la réorganisation du parti démocrate, démontre clairement combien les radicaux et ceux qui aspirent à traiter avec eux redoutent cette organisation.

Aucun conservateur sincère ne peut voir de danger ou d'inconvénient dans la réunion d'une convention au mois de novembre, car chacun des éléments du parti conservateur pourra s'y faire représenter et y faire prévaloir ses idées si elles sont bonnes.

Nous ne soutenons, pour ce qui nous concerne, ni un clan ni une coterie, nous aspirons à voir tous les adversaires du radicalisme réunis dans une opposition et une organisation communes et nous pouvons hautement affirmer que c'est là aussi la pensée et le désir des citoyens que nous avons vus à l'œuvre depuis tant d'années avec un désintéressement sans égal et qui sont prêts, nous, non des politiciens mais des patriotes, à oublier.

Les raisons, qui rendent une convention nécessaire, sont nombreuses et nous en avons déjà développé plusieurs. Mais la plus importante est de couper court aux manœuvres auxquelles se livrent les chefs radicaux dans le but de former une coalition avec certains groupes de conservateurs, ce qui leur permettrait de détruire la majorité conservatrice dans la Chambre et d'empêcher ainsi toute réforme dans la législation sur l'enregistrement et les élections.

Les radicaux ont compté, pour obtenir ce résultat, sur quelques individualités remuantes ou ambitieuses et ils ont habilement flatté la vanité de ceux-ci ou éveiller les aspirations de ceux-là.

Il est de la plus haute importance d'arrêter ce travail souterrain, en réformant à nouveau le faisceau des forces conservatrices et en prévenant ainsi à ceux qui seraient tentés de jouer le rôle de transfuges que ce rôle ne leur rapporterait que la honte. Le bien ne peut sortir d'une coalition avec le radicalisme, car l'expérience des compromis ou tentatives de compromis, depuis 1872, nous a trop appris ce que valent les promesses des carpet-baggers. Ceux qui songent à une alliance avec le parti de la fraude et du pillage, ne réfléchissent pas qu'ils seraient simplement des dupes ou des complices de ce parti et qu'ils compromettraient leur respectabilité sans aucun avantage possible pour leur Etat et pour eux-mêmes.

Nous ne nous occupons pas des hommes, comme il s'en trouve dans tous les partis, qui sont prêts à se vendre pour l'appât d'une place; ce n'est qu'un accident sans importance. Mais nous disons à cent qui, autant des vieilles mains hautes, croiraient à la fois servir les intérêts de leur Etat et leur propre ambition en se mêlant à nous ne savons quelles combinaisons interlopes pour la création d'un tiers parti, qu'ils font fausse route et qu'ils jouent le jeu des radicaux.

Dans la situation où est la Louisiane après huit années de corruption et de pillage, il ne peut y avoir de terrain intermédiaire entre les auteurs de tout le mal accompli et ceux qui veulent renverser le régime de l'usurpation. Il y a une ligne de démarcation trop tranchée entre les deux camps pour laisser place à la conciliation. Le terrain neutre fait défaut. La lutte entamée depuis 1868, doit continuer jusqu'à l'issue finale. Sa signification est guerre à mort au radicalisme. Ce n'est pas au moment où le succès est possible, pour ne pas dire certain, qu'il faut le compromettre par des pactes honteux ou des divisions insensées.

Le parti démocrate doit être organisé et il le sera sur des bases aussi libérales que possible, avec ses rangs ouverts à tous les adversaires sincères du radicalisme, et la direction du parti devra être confiée aux plus capables et aux plus dévoués en laissant libres de se produire toutes les ambitions légitimes.

Voilà ce que les membres du comité central doivent tous comprendre. Leur décision ne saurait empêcher la réunion d'une convention démocrate, mais, en prenant eux-mêmes l'initiative d'un appel, ils donneront une preuve de patriotisme et cette initiative de leur part aura pour avantage de faciliter la représentation dans la convention de tous les éléments qui ont participé à la victoire remportée en 1874.

LE QUATORZE SEPTEMBRE.—On verra par une communication que nous adresse notre confrère, Mr Albert Fabre, que le premier numéro du *Quatorze Septembre*, le nouveau journal qu'il se propose de publier en français, doit paraître positivement le dimanche 31 octobre. Le bureau du *Quatorze Septembre* est établi 72 rue de Chartres et on recevra les abonnements à ce bureau et aux adresses indiquées dans la communication.

Mr. Albert Fabre est un des plus brillants écrivains de la presse louisianaise et nous serons heureux du succès d'une entreprise qui vaudra un auxiliaire utile à la cause que nous défendons.

PROMOTIONS DANS L'ARMÉE FRANÇAISE.—Le *Journal-officiel* du 1er octobre publie une assez longue liste de promotions dans l'armée. Elle comprend sept nominations de généraux de division et 19 nominations de généraux de brigade. Dans cette dernière liste figure Mr le marquis d'Abzac, ancien aide-de-camp du maréchal-président.

CARTE DU TEXAS.—Nous avons reçu de MM. Seymour & Stevens, de notre ville, un exemplaire d'une magnifique carte du du Texas, contenant toutes les informations désirables sur la nature du sol de chaque district et ses ressources agricoles et minéralogiques.

☞ Pour se conformer à la mode, il faut se coiffer aux magasins du Robt. E. Lee, angle St-Louis et Royale, et angle Canal et Bourbon.

## La question de la tare du sucre.

Nous retrouvons dans nos papiers la correspondance suivante qu'à notre grand regret nous pensions avoir égarée. Bien que d'une date un peu ancienne, elle est encore d'un grand intérêt d'actualité, la question de la tare du sucre n'étant pas encore résolue d'une façon définitive. Si elle pouvait l'être à la satisfaction des acheteurs, cela contribuerait beaucoup à augmenter la concurrence qui peut seule remédier au mal que signale notre estimable correspondant, relativement à la baisse des prix. Les plaintes sur la tare de 10 0/0 étant venues des acheteurs du dehors, ce n'est pas en cherchant directement les marchés de ces acheteurs que la difficulté pourrait être résolue.

L'idée d'une bourse au sucre nous paraît une bonne suggestion, s'il n'y a pas d'objection pratique à sa création. La levée sert actuellement de bourse en plein vent, mais il manque un bureau central pour la constatation des opérations et l'établissement des cotes.

Voici la lettre de notre correspondant qui sera certainement lue avec intérêt:

Ste-Marie, 8 octobre 1875.

A l'éditeur de l'*Abeille*.

Monsieur,

Une copie des résolutions, adoptées par le meeting des planteurs de cette paroisse au sujet de la tare du sucre, était destinée à l'*Abeille*. Par malheur cette copie est parvenue trop tard à votre correspondant pour qu'il pût vous l'envoyer en temps utile. L'*Abeille* compte à Ste-Marie trop d'amis et de lecteurs, sa rédaction y est trop bien appréciée, pour qu'on se songeât pas à lui demander l'aide de sa publicité, dans une affaire d'un si haut intérêt pour les districts sucriers.

L'honorable M. Wyche a trop bien déduit et exposé les motifs qui ont déterminé les planteurs à repousser tout changement à la tare actuelle, pour qu'il soit nécessaire de les exposer ici de nouveau.

Je crois cependant utile de vous signaler une tendance qui se fait jour d'une façon non équivoque dans le compte rendu du meeting de Franklin. Les planteurs reproclaient au marché de la Nouvelle-Orléans d'être absolument à la merci de la spéculation. Ils considèrent à tort ou à raison que par suite de l'appauvrissement général de notre Etat et de notre chef-lieu, le sucre subit complètement la volonté de deux ou trois capitalistes, qui contrôlent le marché à ce point qu'ils ont réussi à créer la baisse ou la hausse à leur convenance.

Aussitôt, disent-ils, que nos sucreries, sont à peu près vides, c'est-à-dire en mars on voit les sucres monter graduellement à des prix pleins, qui, en août diffèrent de 40 à 50 0/0 de ceux de décembre. Or le sucre de la Louisiane ne saurait exercer influer sur les prix payés pour cette denrée aux Etats-Unis. New York reçoit chaque jour plus de sucre que n'en reçoit la Nouvelle-Orléans au moment des plus forts arrivages, à quoi donc attribuer les baisses particulières à ce dernier marché? Evidemment à sa pauvreté qui laisse le champ libre à la spéculation. Elle est déjà à l'œuvre, puisque du 17 septembre au 6 octobre on peut constater une baisse sur le sucre *common* de plus de 1 cent, soit 10 à 12 0/0, alors qu'on signale d'arrivage important.

Mais la récolte nouvelle ne saurait tarder à venir sur la levée. La spéculation ne veut pas être prise au dépourvu. Elle se met à l'œuvre un peu plus tôt que les années précédentes, parce que beaucoup de planteurs ont manifesté l'intention de vendre de bonne heure pour profiter du haut prix qu'atteignent les premiers arrivages. Voilà ce que j'entends répéter tous les jours, en conclut en disant cherchons un moyen, mais lequel?

Je suis convaincu que si les planteurs n'étaient pas aussi engagés qu'ils le sont, ils auraient mis depuis longtemps cette menace à exécution. Peut-être avez-vous connaissance d'un steamboat qui vint de St-Louis au Tèche en 1871 pour entamer des relations. Aujourd'hui Morgan a créé une ligne de steamers avec New-York et j'ai la conviction que des essais seront tentés dans cette ligne.

Bien évidemment il ne faut pas s'exagérer la portée de ces tendances. La Nouvelle-Orléans est et sera toujours le débouché naturel des produits louisianais. Mais cela ne doit pas empêcher les gens qui ont à cœur la prospérité de cette grande métropole de tenir note et compte de ces sentiments séparatistes dans une certaine mesure.

Pourquoi ne pas essayer de donner plus de solidité aux cours du sucre sur place? Pourquoi par exemple, les acheteurs et les courtiers de la Nouvelle-Orléans ne songent-ils pas à nasser avec les planteurs des *marchés à terme*? Cela se pratique sur les places de Paris, de Londres et d'Amsterdam, c'est-à-dire dans les plus grands centres sucriers du monde.

Ce genre de marché est une sorte d'assurance contre la baisse pour le producteur et contre la hausse pour l'acheteur. En Europe c'est la bonne quatrième—No 12 le croit du type hollandais—qui est chargée à l'arbitrage du sucre. Selon que le produit livré est au-dessus ou au-dessous de la bonne quatrième il y a lieu soit à une augmentation soit à une déduction dans le prix fixé par les contractants.

L'établissement d'une bourse des sucres amènerait à coup sûr une grande amélioration dans la condition de la sucrerie louisianaise, surtout s'il en résultait une publication des cotes et un classement des sucres indigènes, qui permît aux planteurs de contrôler les ventes faites pour leur compte. Il faut bien l'avouer, il y a méfiance réciproque entre la ville et les campagnes, quelle en est la cause? Les ruines et les misères du temps présent, sans nul doute.

Je reviens aux fluctuations extrêmes du marché de la Nlle-Orléans, en m'excusant de toucher d'abord votre bienveillante hospitalité et de la patience des lecteurs de l'*Abeille*.

Ces fluctuations ont plus d'un effet fâcheux.

Ne frappent-elles pas mortellement toute tentative de progrès dans la fabrication? A quoi bon, en effet, se ruiner en installations plus ou moins parfaites, lorsqu'il suffit de garder en purgerie des sucres inférieurs pour en obtenir à un moment donné des prix supérieurs à ceux dont on paye en décembre les sucres dénaturés? Et cependant, comment lutter contre le monde entier pourvu de triple effet et de suite dans le vide, lorsqu'on n'a pour toute arme offensive et défensive que le vieux type de père Labat, un bon pied jésuite mort, il y a cent cinquante ans! Les peaux rouges ont essayé à une autre époque de lutter avec des arcs contre des armes à feu, mais aujourd'hui *Red Cloud* et les carabines rayées. Pourquoi ne pas imiter les sauvages et comme eux nous mettre au courant du progrès? Cela vaudrait surtout mieux que d'être obligés de mendier au Congrès des droits protecteurs, que les importateurs ne payent pas, ou, d'être obligés de nous chicaner avec les gens de Cincinnati, qui veulent bien nous vendre leurs porcs et leurs farines à faux poids, mais qui exigent en retour plus que leur compte de sucre en poids et le boucaut vide par-dessus le marché.

E. S.

LA LETTRE EXPLICATIVE DE Mr LEON SAY.

Nous lisons dans le *Journal Officiel* du 2 octobre:

M. le ministre des finances a adressé à M. le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, la lettre suivante:

Paris, le 30 septembre 1875.

"Mon cher collègue,

"Je vous envoie un discours que j'ai prononcé le 26 au château de Sceaux. Vous l'avez peut-être déjà lu dans les journaux. Les journaux ont d'ailleurs fait suivre mon allocution de commentaires et d'interprétations divers qui ne donnent pas toujours à ma pensée sa signification véritable.

"Le fait du vote des lois constitutionnelles est un fait heureux, dont les conséquences seront, je l'espère, profitables à notre pays. Ce fait heureux ne pouvait se produire sans qu'il s'opérât, au moment de son vote, un changement dans le classement des partis dans l'Assemblée.

"C'est ce changement que j'ai qualifié, et je ne pense pas qu'en m'exprimant ainsi j'aie pu porter le moindre ombrage à ceux de nos honorables collègues qui ont appartenu à l'ancienne majorité, et qui sont venus ensuite, on qui viendront plus tard se grouper autour du Gouvernement pour le seconder dans la tâche qu'il a entreprise.

"C'est sur ce grand parti, constitutionnel, conservateur, libéral, que nous pouvons compter pour achever l'œuvre commencée et pour faire fonctionner la nouvelle constitution.

"Mr. Albert Fabre est un des plus brillants écrivains de la presse louisianaise et nous serons heureux du succès d'une entreprise qui vaudra un auxiliaire utile à la cause que nous défendons.

"Agréez, cher collègue, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

"LEON SAY."

LES MEILLEURS QU'ON PUISSE TROUVER ET AU MEILLEUR MARCHÉ.—Nous voulons parler des meubles de Mr. J. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts. Ils viennent des premières fabriques d'Amérique et peuvent, par le bon goût de leur forme et la solidité de leur confection, se comparer aux meubles de premier ordre par la facture et le prix. Nous les recommandons aux acheteurs.

☞ On trouve au Robt. E. Lee Hat Store, à l'angle des rues Canal et Bourbon et à l'angle des rues Royale et St-Louis, des chapeaux de feutre du dernier genre et à des prix modiques.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Séance du Funding Board.

Le Bureau de Conversion s'est réuni hier matin, sous la présidence de C. C. Antoine, agissant comme gouverneur. Tous les membres étaient présents.

Les bons, dont la liste suit, ont été convertis en bons de la nouvelle émission:

| | |
|---|---|
| Luria, Cassier— | |
| 25 N. O., M & C. Railroad, $25,000 | |
| 29 Levée 6 pour cent, avec coupons | $29,290 |
| 1 Levée 8 pour cent, $513 33. | |
| Chas. H. Lee, agent— | |
| 39 coupons, divers bons | 450 |
| James J. Tarleton, Caissier— | |
| 45 Pénitentiaire, avec coupons | 46,500 |
| John B. Manning— | |
| 1 N. O., J. & G. N. R. R. avec coupons | 1,035 |
| E. J. Forstall's Sons— | |
| 19 Levée, 6 pour cent, avec coupons | 19,420 |
| 104 Levée 8 pour cent | 52 000 |
| | 71,450 |
| Chas T. Hoffman— | |
| 1 Levée 8 pour cent | 500 |
| Kremmelburg, Schaffer & Co— | |
| 31 Levée 6 pour cent, avec coupons | 31,310 |
| 1 Levée 8 pour cent | 513 |

Mr Estilette a fait la motion que tous les bons, avec des coupons détachés, soient convertis, après avoir été référés à un comité de trois experts; et il a désigné comme deux de ces experts messieurs Campbell et Regio, l'un appartenant au bureau de l'Auditeur des Comptes, et l'autre au bureau du Trésorier.

La motion ayant été mise aux voix, a été adoptée, malgré l'opposition de messieurs Phelps et Baldwin.

Le premier a proposé alors comme amendement qu'un membre du Bureau de conversion soit désigné pour agir comme président de ce comité d'experts, et le choix s'est arrêté sur Mr Estilette.

Entre deux propositions Smith balance.

Nous sommes fatigué de parler du shérif nègre Smith et de tous ses pareils de la paroisse Est Féliciana; mais il nous faut encore aujourd'hui nous occuper de ce personnage; c'est avec j'espoir, cependant, d'en avoir fini pour toujours avec un sujet aussi écœurant.

La délégation de la paroisse Est Féliciana, dont nous avons parlé, est allée trouver cet individu, qu'a acquis déjà trop de notoriété, pour l'engager par tous les moyens possibles,—nous entendons les moyens de persuasion,—de donner sa démission comme shérif, parceque ce n'est qu'à ce prix que les habitants de la paroisse Est Féliciana pourront avoir la paix.

Vous pensez bien qu'on n'est pas allé demander à Smith de se sacrifier pour le plus grand bien de ses concitoyens, mais qu'on lui a offert une compensation en billets de banque s'il voulait bien renoncer à sa place.

Smith a été très tenté d'accepter, mais il paraît, que d'un autre côté, les chefs de clans radicaux, qui, en apparence, condamnent les actes de ce démagogue et de cet idiot, l'approuvent tout bas et lui conseillent de persister dans sa lieu de conduite, s'engageant à le soutenir et à l'appuyer de leur influence.

Smith a donc refusé, après consultation, les offres de la délégation d'Est-Féliciana.

Les choses restent donc dans le *statu quo*.

Messieurs Fuqua, Pipes, Stone et Lanier, membres du comité, avaient proposé à Smith de lui payer d'avance tout l'argent qui lui est dû comme shérif, à condition qu'il aille se faire pendre ailleurs qu'à Est-Féliciana; mais il paraît que Smith tient à cette localité, et qu'il peut éviter le bout de corde auquel il est prédestiné.

Il est possible, cependant, que tout s'arrange encore.

Smith a déclaré qu'il était très pauvre et qu'il désirait s'enrichir; or, la somme qu'on lui offre est assez ronde, et comme il ne retournera probablement jamais dans la paroisse Est-Féliciana, mais ira mieux pour lui que courir.

Le brave général pour rire Hugh J. Campbell est parti, avant-hier après midi, pour aller faire une enquête à Clinton, paroisse Est-Féliciana. Son rapport sera sans doute aussi véridique que celui qu'il a présenté au comité congressionnel qui se trouvait ici au commencement de l'année.

Encore un suicide.

Vers cinq heures, hier matin, un français du nom de Michel Pépin, âgé d'une soixantaine d'années, est demeurant à l'angle des rues Bourgogne et Barthélemy a attenté à sa vie dans un accès de fièvre chaude.

Le malheureux est dans un état très critique et on ne pense pas qu'il puisse vivre. Les voisins de Michel Pépin ont été éveillés, hier matin, par la détonation d'une arme à feu, suivie bientôt d'un dégonflement de poitrine.

Après quelques minutes d'incertitude quelques-uns d'entr'eux se sont décidés à aller s'informer de ce qui venait d'avoir lieu. Pénétrant dans la chambre, ils virent la chambre de Pépin, on l'a trouvé étendu à terre dans une mare de sang, avec une horrible blessure à la tête. Auprès du malheureux gisait un pistolet de fort calibre et un fusil de chasse.

Il paraît que Pépin avait voulu se tuer d'abord avec son pistolet, mais qu'il s'est manqué et qu'il ne se pensant plus capable de se tête et allant se loger dans le plafond.

C'est alors qu'il s'est décidé à prendre son fusil de chasse.

Appuyant la crosse sur le plancher et plaçant le canon sous son menton, il a réussi à faire partir le coup en mettant son pied sur la détente.

La blessure est vraiment affreuse et le visage est à peine reconnaissable.

On dit que Pépin vivait seul depuis la mort de quelques parents auxquels il était attaché, et qu'il était d'un caractère sombre et misanthrope.

Son suicide est sans doute le résultat d'un de ces moments d'exaltation suivis d'une prostration complète de toutes les facultés, qui sont le fait d'hommes qui sont trop absorbés par des pensées tristes et qui restent dans la solitude sans chercher de distractions,—ou sans échanger leurs idées avec d'autres hommes.

Suite de l'affaire Kerrigan.

L'affaire Kerrigan se complique de plus en plus. Ce n'est plus ce personnage seulement qui se trouve dans la *calaboose*, c'est également l'ex-juge de la paroisse St-Jacques, le sieur Sikaron, qui est accusé d'avoir recélé les fonds que Kerrigan a détournés, ou qu'on l'accuse d'avoir détournés. Tout cela devient très embrouillé.

Kerrigan a été conduit hier devant la Cour criminelle Supérieure, ayant reçu-sé l'examen préliminaire devant le juge Evans, de la Cour municipale du Premier District.

Le juge Steele, cependant, s'est récusé, à cause de certaines relations antérieures avec Kerrigan, et a prié Mr Howe, ex-juge de la Cour Suprême, de le remplacer au fauteuil.

Un avis a été reçu du shérif de la paroisse St-Jacques déclarant que les papiers et documents appartenant à Kerrigan avaient été mis par lui sous séquestre.

On a fouillé l'ex-juge Sikaron à la prison et on a trouvé sur lui la somme de $65, mais il paraît qu'il avait reçu, quelques minutes auparavant, du détective Henneseyy un paquet renfermant $650, la propriété de Kerrigan.

Un pensu généralement que toute cette affaire est une querelle entre radicaux carpet baggers pour qui aura la commission de cinq pour cent comme collecteur de taxes de la paroisse St. Jacques :—Kerrigan ou Yates.

Lorsque cette importante question sera décidée, tout s'arrangera, nous en sommes convaincu: les loups ne se mangent pas entr'eux.

Y a-t-il épizootie en ville.

Depuis deux ou trois jours on entend parler vaguement d'épizootie.

Mr G. W. Léonard, dont les écuries sont bien connues, dit qu'il craint la une épizootie, sous forme de grippe, qui court la ville et dont tous les chevaux sont plus ou moins atteints.

La maladie est très bénigne, cependant, et ne présente pas de danger sérieux.

D'un autre côté, Mr John Durkin, qui a une écurie rue Gravier, près Baronne, affirme qu'il a vingt chevaux chez lui, que pas un seul n'est malade, et qu'il n'y a pas épizootie.

Lequel a raison: — est-ce Mr Léonard, est-ce Mr Durkin?

Incendie d'une cuisine.

Vers six heures et demie, hier matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine de la maison, située au coin de l'Avenue Prytanée et de la rue Jersey, appartenant à Mr O. H. Wooley et occupée par lui.

Les flammes ont gagné le corps principal du logis et, en moins d'une demi-heure, les deux bâtisses ont été complètement détruites.

La propriété était assurée pour $1800 dans la compagnie de la Nouvelle-Orléans.

On ignore l'origine de l'incendie.

*TEMPÉRATURE.*— 20 oct. 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 53 | 12 |
| 12 M. | 77 | 25 |
| 3 P. M. | 78 | 25 |
| 6 P. M. | 68 | 20 |

☞ Les meilleurs chapeaux de soie, les plus élégants et les meilleurs marchés s'achètent aux deux magasins du Robt. E. Lee: l'un à l'angle des rues Canal et Bourbon, et l'autre à l'angle des rues Royale et St-Louis.

Décédée hier matin, à 7 1/2 heures, à l'âge de soixante-quatre ans, Mme VVE. P. B. MARMILLION, née Eliza Frémont. Les parents, amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Hopital, entre Royale et Bourbon. De la part de sa famille.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée le vendredi, 22 octobre, à la Cathédrale St-Louis, à 6 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu LOUIS DUTREY, décédé le 23 septembre 1875. Les amis et connaissances de sa veuve et de sa famille, sont respectueusement invités à y assister.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feue AIMÉE DUVERNAY, veuve de Mathieu Lartet, sera célébré vendredi prochain, 22 octobre, à la Cathédrale St-Louis, à huit heures précises.

Les parents et amis de la défunte sont invités à y assister.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré jeudi prochain, à sept heures du matin, à l'Archevêché, pour le repos de l'âme de feu JEAN LAVIGNE. Les amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de sa veuve et de ses enfants.
19oct—2t

Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Company de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1875.

CHANGEMENT DE LOCAL.

LES bureaux du Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Company ont été transférés, aujourd'hui, du N° 125 de la rue Gravier, au N° 61 de la rue Bienville, coin Gravier.
21oct—4t CHARLES H. HILL, secrétaire.

"Les deux Orphelins."

UNE récompense libérale sera donnée à la personne qui remettra à P. Gleason, au théâtre St Charles, CE MATIN, un exemplaire du drame de D'Ennery et Cormon, publié à Paris sous le titre de "Les orphelins" ou "Les deux orphelines". 21 Oct—

Soieries! Soieries!! Soieries!!!

Reçu aujourd'hui par l'Express un autre grand envoi de

Soieries de Choix,

Comprenant toutes les nuances recherchées aujourd'hui.

DE 75 CENTS A $1.25.

Aussi, un assortiment complet de

SOIERIES NOIRES,

Très-supérieures, aux prix de $1.00 à $1.50.

Plus riches pour le prix que celles vendues auparavant

ITEMS PAR NOUS.

Le plus grand envoi d'ALPACAS NOIRS qui ait été reçu à la fois par aucune autre maison de cette ville.

500 pièces des meilleures manufactures, Aux prix de 35 cents à 75 cents.

200 PIÈCES CACHEMIRS NOIRS.

Ces marchandises sont décidément les meilleures marchés et les plus élégantes que nous avons jamais offertes en vente.

FELLMAN BROS.,
133 ..... rue du Canal ..... 133
(Bâtisse Tourc.)
21 oct—

$10 placés maintenant, $1,000 d'après vos moyens $10, $25, $100, $1,000 en privilèges d'actions.

LE bénéfice est souvent de 100 à 1 fois la somme versée. Rien ne peut être plus avantageux que nos opérations dans notre ligne et notre rapport financier indéfiniment que nous enverrait gratis, qui donne les variations et les prix quotidiens du

NEW-YORK STOCK EXCHANGE,

et l'état général du marché monétaire de New-York.

ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.
21oct—1m

En débarquement du navire POLYMNIE, venant de Bordeaux.

25 x 5 Eau-de-vie Hivert, Pellevoisin.
Bouteilles vieux Cognac.
10 " " " Fil à Toile à $2.00
Bouteilles Vin Blanc, Duvergier, Graves.
G. de Caulne.
A vendre par
A. ROCHEREAU & CO.
16 & 18 rue St-Louis.
20 oct—4t

Lager Beer de Milwaukee.

SALON DE ZEIGLER, 12 Rue ROYALE.

NOUS venons de recevoir, par charrettes, directement de Milwaukee, un autre envoi de CÉLÈBRE LAGER BEER DE JOSEPH SCHLITZ, inégualité dans de la glace que j'ai tirée frais des barils.

J'invite, par le présent, nos amis et le public à venir goûter de ce produit, et à se rendre compte de la qualité de ce breuvage en renom.

JOS. ZEIGLER,
No 12 rue Royale
20 oct—1t.

Avis.

BURKHARDT, mécanicien bien connu pour J. Bauer & Baker, dans le dépôt de Grévaux & Baker, dans le dépôt desquelles il a travaillé pendant les sept ans passés, vient pour son propre compte au No 24 Passage de la Bourse, entre Canal et Gravier, où il fera toute espèce de réparations de pianos, et remonte de celles de Grévaux & Baker et appelle l'attention des dames du public en général sur ce point que toutes les réparations seront faites à leur satisfaction, comme par le passé, et à des prix modérés.
21 oct—

Nlle-Orléans, 1er octobre 1875.—Le comité central du parti démocrate conservateur de l'Etat se réunira, à la Nlle-Orléans, le JEUDI, 21 courant.

Cet appel est fait à la demande d'un grand nombre de membres du comité.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à la réunion.

E. H. MARR,
Président.
2oct—Dim et Jeud

Bureaux de Louisiane Oil Co.—Avis est donné aux actionnaires que l'élection annuelle de directeurs aura lieu aux bureaux de la compagnie, No 37 de la rue de l'Union, le LUNDI, 1er novembre, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Nouvelle-Orléans, 19 Octobre 1875.
19 oct—au 30 inc.
J. HUGHAN, Secrétaire.

Avis.

MME A. EVERY a l'honneur d'informer les dames en général, qu'elle vient d'ouvrir au No 84 de la rue Royale, un magasin de modes. Elle espère en obtenir la faveur, et elle assure ses nombreuses clientes le bienveillant patronage qu'elles lui ont toujours accordé.
13 oct—1m. Mar. J. D.

BALANCES DE FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 - Rue du Camp, - 53

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

Réduction! Réduction!

GROVER & BAKER,

A leur dépôt de Machines à Coudre au No. 5 de la rue de Chartres, près Canal.

OUVRE DUIT le prix de leur coton en boîtine à 55 cents la douzaine.

Aiguilles doubles à 75 cents.

Articles fabriqués expressément pour la compagnie, et en chemises à coudre de GROVER & BAKER, et garantis.

Mêmes vous de l'imitations. 20 oct—6t

AVIS—Si le capitaine, si le consignataire de la barque française Polymnie, Capt. Cousset, de Bordeaux, ne savent responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

U. BASSETTI,
70 & 72, rue Peters, près Poydras.

Avis aux consignataires.—La barque française Polymnie, Capt. Cousset, venant de Bordeaux commencera son déchargement JEUDI 21 octobre au poteau Deuxième District. Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et p ris.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

U. BASSETTI,
20oct—3t 70 & 72, rue Peters, près Poydras.

En débarquement de la barque Polymnie de Bordeaux et en magasin:

150 barriques Vin Rouge St-Lonbès.
G. Leforestier
25 barriques Vin Blanc Graves,
25 1/2 " " " "
25 barils Vinaigre de Vin Blanc "Cessat",
100 caisses " " " "
25 " 100/2 Petits Pois (très vertes) Billet.
10 " 100/2 Champignons,
2 " Truffes du Périgord,
150 " Abricots à l'eau de vie "Chauvet",
10 " Pêches " " Blanchard frères
50 " St-Emilion, P. & R. Rudelle,
25 " Margaux,
25 " Chateau Léoville "
20 " Chateau Cremens "
10 " Chateau Lafitte "
25 " Sauternes "ussy" Sauternes
15 " Chateau Yquem "
Vermouth Martini Sola & Nouilly Prat. Huile Plagniol et Puget, Absinthe, Savon de Castille, Muscat, Sherry, Port, Cognac, Whiskey, &c., &c.
A vendre par
U. BASSETTI,
20 oct—5t 70 & 72, rue Peters, près Poydras.

BODLEY Brothers,

Dépôts de wagons Wheeling.

Au No 54 de la rue de la Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.

NOUVELLE-ORLEANS.

Fabricants et marchands de toute espèce de WAGONS d'habitations et de fermes.
WAGONS à cannes, charrettes à cannes et à ris, pour bœufs et mulets.
WAGONS à cannes, charrettes à bagasses, charrettes légères, diables, brouettes, rayons, etc.
GRAISSE, patentée, de Bodley, pour essieux.
MACHINES patentées, à engrais, de Bodley.
Les seules faites pour distribuer les engrais.
Ces machines ont été employées par de nombreux planteurs, dans le courant de cette année; ils en sont très satisfaits sous le rapport de l'économie du travail et de la manière de distribuer.
Les prières sont promptement remplies.
1 oct—1m.

GRAND DEBALLAGE

D'ARTICLES POUR LA TOUSSAINT.

166 ..... Rue Royale ..... 166

J. SCHWEITZER,

(Successeur de Michon & Schweitzer,)

PRÉVIENT ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir par le steamer Hanover

UN GRAND ET MAGNIFIQUE ASSORTIMENT

D'ARTICLES POUR TOMBES,

tels que COURONNES en PERLES et en IMMORTELLES, CROIX MÉDAILLONS, PAPIER NOIR, &c., &c., &c.

Le tout sera vendu à des prix EXTRÊMEMENT RÉDUITS.
17oct. au 1er nov.

HEBERT & CO.,

59, rue de Chartres, coin Bienville,

CABINET DE LECTURE.

3000 VOLUMES CHOISIS PARMI LES MEILLEURS AUTEURS.

17 oct—7f.

Directory de la ville, pax Soards, pour 1876,

Contenant une carte de la Nouvelle-Orléans.

—ET—

UN GUIDE DES RUES.

L'ouvrage paraîtra en janvier et ne sera livré qu'aux souscripteurs. Nos agents s'adresseront à tous les négociants.

L. SOARDS & CO., éditeurs,
Au No 8 du Commercial Place.
19oct—1m.

ASSUREURS DE MOBILE,

Actif Collectif - $1.032.718.66

Compagnie d'assurance de St-LOUIS.

Actif ..... $320,598.92

Feu. Rivières Mer.

Les risques sont pris aux plus bas des taux du tarif de la Nouvelle-Orléans, par

L. W. BAQUIÉ, Agent,
Eu No 16 de la rue Gravier.
17 oct—1m

Entrepôt de tapis et de toiles cirées.

ELKIN & CO.,

168 ..... RUE DU CANAL ..... 168

RECEVENT, en ce moment, de nouveaux genres de

TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX—TERRYS, REPS BROCHÉ.

A un bas marché extrême, au comptant.
Oct—3m

CHEMIN DE FER

Rue Canal, City Park et le Lac.

Les Trains partiront des rues CANAL et BASSIN, les jours de la semaine, comme suit:

Après-midi—A 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures.
DU LAC—Comme suit: 10, 11, 12 A. M.
Après-midi, A 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 heures.

LES DIMANCHES.

DES RUES DU CANAL ET BASSIN—A. M. 7, 7 1/2, 8, 8 1/2, 9, 9 1/2, 10, 10 1/2, 11, 11 1/2; Après-midi, P. M.—1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2 et 6.

DU LAC—Mêmes heures que ci-dessus jusqu'à 10 P. M.

W. TOUNGBLOOD,
Surintendant.

AVIS AUX DAMES.

JE REMERCIE la clientèle et les dames en général du patronage libéral qu'el